

CP - Une première à Colmar : des matériaux issus de l'usine d'incinération de Colmar dans un chantier de voirie

Pour la première fois, la Ville de Colmar va utiliser des matériaux issus de son usine d'incinération dans le cadre de son programme de travaux de rénovation de voirie.

Entre le 3 et le 5 août 2026, du **mâchefer**, un matériau recyclé issu de la combustion de déchets non dangereux, sera posé en structure de chaussée sur un tronçon situé avenue Foch, entre l'avenue Clémenceau et la rue Voltaire. Cette zone a fait l'objet de travaux de rénovation du réseau d'eau potable ; puis des travaux de voirie sont menés actuellement à Colmar.

L'entreprise adjudicatrice de travaux publics Lingenheld a en effet proposé cette solution en lieu et place d'une grave naturelle, matériau de couche de forme plus classique pour la voirie.

Cette innovation permet :

- de valoriser les déchets produits à Colmar,
- de limiter les transports de matériaux,
- de réduire l'impact des chantiers sur les émissions de CO₂,
- et de préserver les ressources naturelles.

Outre l'aspect développement durable, ce choix permet d'économiser 15 000 € HT par rapport à une solution classique.

La réutilisation des mâchefers ne nécessite aucune adaptation particulière des techniques de pose. Son utilisation en matériau de substitution est encadrée d'un point de vue réglementaire. Celle-ci doit répondre à des critères de qualité environnementale et de mise en œuvre, qui ont été vérifiés en amont du projet à Colmar. Le chantier avenue Foch les respecte.

Enfin, la traçabilité de l'utilisation des mâchefers est garantie par une géolocalisation obligatoire de tous les chantiers et un registre de traçabilité.

Des utilisations de ce type ont déjà été faites dans le Bas-Rhin, mais l'utilisation de mâchefer colmarien sur un chantier colmarien est une première.

Avenue Foch

Travaux d'eau potable en juillet

Travaux de voirie et d'éclairage public en juillet/août

Route barrée, accès riverains préservés

Durée : 2 mois. Les travaux de voirie devraient être achevés fin août pour un rétablissement de la circulation pour la rentrée scolaire.

Coût : Le coût des travaux de voirie est de 220 000 € HT (hors éclairage public et espaces verts).

À propos :

Comme chaque année, la Ville de Colmar, Colmar Agglomération, ainsi que des concessionnaires d'exploitation, mènent durant les mois d'été des programmes de travaux en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants. La collectivité profite de la baisse du trafic urbain pour coordonner ces chantiers avec les différentes entreprises.

Les trois chantiers les plus importants sont :

- Programme de voirie Avenue de la République
- Réaménagement de la Rue Stanislas
- Travaux de voirie Route de Neuf Brisach

Note aux rédactions :

Les journalistes qui souhaitent assister à la pose de ce mâchefer peuvent prendre contact avec : **Margot Fellmann - Cheffe de service communication**, Colmar Ville et Agglomération - Tél. 03.89.20.67.55 - 06.10.28.49.50 - margot.fellmann@colmar.fr

CONTACT PRESSE

Margot Fellmann - Cheffe de service communication
Colmar Ville et Agglomération
Tél. 03.89.20.67.55 - 06.10.28.49.50
margot.fellmann@colmar.fr